



MORTON
&
ASSOCIÉS

SELARL SCP MORTON & ASSOCIÉS, Avocats au Barreau de Guadeloupe, Saint-Martin, Saint-Barthélemy
30 Rue Delgrès 97110 POINTE-À-PITRE Tél 0590 82 32 45
Doss n° 20220181-LRM/ KL

AVIS DE VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

En l'audience du JUGE DE L'EXÉCUTION du TRIBUNAL JUDICIAIRE au Palais de Justice 4 Boulevard Félix ÉBOUÉ
97100 BASSE-TERRE aura lieu une adjudication le LUNDI 13 MAI 2024 à 15H00

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur des immeubles dont la désignation suit :

À LA DEMANDE :

Monsieur Thierry Daniel Gérard PASQUIER, né le 14 novembre 1961 à NANTES (44000), de nationalité française, domicilié Lieu dit Grand Fond BP 669 97133 SAINT BARTHELEMY

DESCRIPTION :

1^{er} lot : Les biens et droits immobiliers situés sur la collectivité de SAINT-MARTIN (97150), dans un ensemble immobilier dénommé "HOWELL CENTER", à usage commercial, artisanal, de services ou professionnel, et d'habitation, sur une parcelle au lieudit Galisbay cadastrée sous les relations suivantes :

SECTION	NUMERO	LIEUDIT	CONTENANCE
BL	57	Howel Center	01ha 27a 40ca

Sur le lot numéro CENT (100), il s'agit d'un appartement au dernier étage du bâtiment. Il comprend une entrée, un séjour/cuisine, une salle d'eau, un wc, une terrasse. Sa superficie loi Carrez est de 41,11m².

Le bien est loué en vertu d'un bail d'habitation pour un loyer mensuel charges comprises de 650€.

Le syndic de copropriété est l'agence CAGEPA sise 8 rue de la Liberté 97150 SAINT-MARTIN

Les biens et droits immobiliers situés sur la collectivité de SAINT-MARTIN (97150) dans un ensemble immobilier à usage d'habitation et de commerce dénommé résidence 'JEAN BART' au lieudit Concordia sur une parcelle, formant le lot numéro 144 du lotissement "Les Villages de Saint-Martin - quatrième tranche", cadastrée sous les relations suivantes :

SECTION	NUMERO	LIEUDIT	CONTENANCE
BW	94	9094 Impasse Simone	11a 84ca

Le **2^{ème} lot** porte sur le lot numéro VINGT DEUX (22), il s'agit d'un appartement au dernier étage qui comprend une salle d'eau, un séjour, une kitchenette, une mezzanine dont l'accès se fait par l'escalier en bois et une terrasse couverte. La surface loi Carrez est de 18,03 m².

Le bien est loué en vertu d'un bail d'habitation pour un loyer mensuel de 485€

Le **3^{ème} lot** porte sur le lot numéro DIX HUIT (18) il s'agit d'un studio situé au 1er étage, qui comprend une entrée avec placard, séjour, alcôve, salle d'eau avec WC, terrasse couverte avec kitchenette. Avec une superficie loi Carrez de 22,38m².

Le bien est inoccupé.

Pour les 2^{ème} et 3^{ème} lots, le syndic de copropriété est l'agence EXCLUSIVE IMMO sise 87 rue des Aborigènes 97150 SAINT-MARTIN, la gestion locative du bien est gérée par SPRIMBARTH CAP CARAIBES.

CONDITIONS DE LA VENTE :

Tout intéressé peut prendre communication du cahier des conditions de vente au greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire 4 Boulevard Félix ÉBOUÉ BASSE-TERRE, Palais de justice ou au cabinet de la SELARL SCP MORTON & ASSOCIÉS sur rendez-vous pris au 05 90 82 32 45.

Les enchères doivent être portées par ministère d'avocat inscrit au Barreau de Guadeloupe, Saint-Martin & Saint-Barthélemy.

Une seule visite des lieux sera organisée.

La vente aura lieu le **LUNDI 13 MAI 2024** en trois lots sur la mise à prix de :

LOT N°100 : TRENTE MILLE EUROS (30 000 €)

LOT N°22 : QUINZE MILLE EUROS (15 000 €)

LOT N°18 : QUINZE MILLE EUROS (15 000 €)

Frais en sus.

Fait à POINTE-A-PITRE, le 20 mars 2024

Signé : *La SELARL SERVICES CONSEILS PLAIDOIRIES MORTON & ASSOCIÉS représentée par Maître Louis-Raphaël MORTON*